

N° de passage

11

Mademoiselle, Monsieur, Cher Professeur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation dans le cadre de notre concours de danse organisé, par l'Association Régionale de Danse Rhône-Alpes (A.R.D.R.A.) les

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 à Bourg En Bresse

Théâtre 11 place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse

PARTICIPATION AU CONCOURS ARDRA 2025

CANDIDAT(S) : **FRAULICH Zoé**

NATURE : **Individuel**

STYLE : **Jazz Moder'Jazz**

CATEGORIE : **Etude**

VOTRE ECOLE DE DANSE : **Ascendance**

VOTRE PROFESSEUR : **Justine BANQUART**

PARTICIPANT(S) : **FRAULICH Zoé (10 ans)**

CONVOCATION le **Samedi 4 janvier à 7H45**

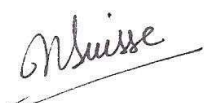
**Tous les candidats doivent se présenter
à la salle Geoffroy (en haut de l'escalier extérieur derrière le Théâtre)**

La convocation leur sera demandée à leur arrivée.

- **Vous ne pourrez pas accéder aux loges avant l'heure de votre convocation, merci de ne pas vous présenter en avance.**
- **Les candidats seront encadrés par une personne désignée par l'ARDRA, chargée d'accueillir et de ramener tout le groupe d'une même catégorie.**
- Après le passage de chaque catégorie, les parents récupéreront leurs enfants en salle Geoffroy (accès par l'escalier extérieur derrière le Théâtre).
- Tout candidat non présent sur le plateau lors de l'appel de son numéro sera considéré comme absent sans remboursement des sommes versés.
- Seuls les professeurs sont autorisés à accompagner les candidats dans les loges.
- Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise dans les coulisses.
- Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les coulisses.
- La remise de prix se fera sur scène, « en tenue de scène ».
- Pour le respect des candidats sur scène, merci de **limiter les allées et venues en salle de spectacle.**
- L'ARDRA ne pourra être tenue responsable des retards intervenant dans le cadre des passages.
- L'ARDRA ne peut être tenue responsable des vols ou dégradations d'effets personnels durant le concours.
- Une équipe de bénévoles sera à votre disposition pour vous informer et vous guider,
MERCI DE LES RESPECTER ainsi que le personnel du Théâtre.
- **Les professeurs sont responsables de l'état de propreté des loges après leur départ.**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une bonne préparation et bonne chance !

La Présidente, Nicole Suisse





Association Régionale de Danse Rhône-Alpes

BP 9 01330 VILLARS LES DOMBES ☎ 04.74.42.83.47

E-mail : a.r.d.r.a@orange.fr site www.ardra-cnd.fr

N° de passage

165

Mademoiselle, Monsieur, Cher Professeur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation dans le cadre de notre concours de danse organisé, par l'Association Régionale de Danse Rhône-Alpes (A.R.D.R.A.) les

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 à Bourg En Bresse

Théâtre 11 place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse

C
O
N
V
O
C
A
T
I
O
N

PARTICIPATION AU CONCOURS ARDRA 2025

CANDIDAT(S) : **FRAULICH Ambre**

NATURE : **Individuel**

STYLE : **Jazz Moder'Jazz**

CATEGORIE : **Elémentaire**

VOTRE ECOLE DE DANSE : **Ascendance**

VOTRE PROFESSEUR : **Justine BANQUART**

PARTICIPANT(S) : **FRAULICH Ambre (13 ans)**

CONVOCATION le Samedi 4 janvier à 15H15

**Tous les candidats doivent se présenter
à la salle Geoffroy (en haut de l'escalier extérieur derrière le Théâtre)**

La convocation leur sera demandée à leur arrivée.

- **Vous ne pourrez pas accéder aux loges avant l'heure de votre convocation, merci de ne pas vous présenter en avance.**
 - **Les candidats seront encadrés par une personne désignée par l'ARDRA, chargée d'accueillir et de ramener tout le groupe d'une même catégorie.**
 - **Après le passage de chaque catégorie, les parents récupéreront leurs enfants en salle Geoffroy (accès par l'escalier extérieur derrière le Théâtre).**
 - **Tout candidat non présent sur le plateau lors de l'appel de son numéro sera considéré comme absent sans remboursement des sommes versés.**
 - **Seuls les professeurs sont autorisés à accompagner les candidats dans les loges.**
 - **Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise dans les coulisses.**
 - **Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les coulisses.**
 - **La remise de prix se fera sur scène, « en tenue de scène ».**
 - **Pour le respect des candidats sur scène, merci de limiter les allées et venues en salle de spectacle.**
 - **L'ARDRA ne pourra être tenue responsable des retards intervenant dans le cadre des passages.**
 - **L'ARDRA ne peut être tenue responsable des vols ou dégradations d'effets personnels durant le concours.**
 - **Une équipe de bénévoles sera à votre disposition pour vous informer et vous guider,**
- MERCI DE LES RESPECTER ainsi que le personnel du Théâtre.**
- **Les professeurs sont responsables de l'état de propreté des loges après leur départ.**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une bonne préparation et bonne chance !

La Présidente, Nicole Suisse



Association Régionale de Danse Rhône-Alpes

BP 9 01330 VILLARS LES DOMBES ☎ 04.74.42.83.47

E-mail : a.r.d.r.a@orange.fr site www.ardra-cnd.fr

N° de passage

184

Mademoiselle, Monsieur, Cher Professeur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation dans le cadre de notre concours de danse organisé, par l'Association Régionale de Danse Rhône-Alpes (A.R.D.R.A.) les

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 à Bourg En Bresse

Théâtre 11 place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse

PARTICIPATION AU CONCOURS ARDRA 2025

CANDIDAT(S) : **PETITBON Eléa**

NATURE : **Individuel**

STYLE : **Jazz Moder'Jazz**

CATEGORIE : **Elémentaire Espoir**

VOTRE ECOLE DE DANSE : **Ascendance**

VOTRE PROFESSEUR : **Valérie TOURNIER**

PARTICIPANT(S) : **PETITBON Eléa (13 ans)**

CONVOCATION le **Samedi 4 janvier** à **15H15**

**Tous les candidats doivent se présenter
à la salle Geoffray (en haut de l'escalier extérieur derrière le Théâtre)**

La convocation leur sera demandée à leur arrivée.

- **Vous ne pourrez pas accéder aux loges avant l'heure de votre convocation, merci de ne pas vous présenter en avance.**
 - **Les candidats seront encadrés par une personne désignée par l'ARDRA, chargée d'accueillir et de ramener tout le groupe d'une même catégorie.**
 - **Après le passage de chaque catégorie, les parents récupéreront leurs enfants en salle Geoffray (accès par l'escalier extérieur derrière le Théâtre).**
 - **Tout candidat non présent sur le plateau lors de l'appel de son numéro sera considéré comme absent sans remboursement des sommes versés.**
 - **Seuls les professeurs sont autorisés à accompagner les candidats dans les loges.**
 - **Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise dans les coulisses.**
 - **Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les coulisses.**
 - **La remise de prix se fera sur scène, « en tenue de scène ».**
 - **Pour le respect des candidats sur scène, merci de limiter les allées et venues en salle de spectacle.**
 - **L'ARDRA ne pourra être tenue responsable des retards intervenant dans le cadre des passages.**
 - **L'ARDRA ne peut être tenue responsable des vols ou dégradations d'effets personnels durant le concours.**
 - **Une équipe de bénévoles sera à votre disposition pour vous informer et vous guider,**
- MERCI DE LES RESPECTER ainsi que le personnel du Théâtre.**
- **Les professeurs sont responsables de l'état de propreté des loges après leur départ.**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une bonne préparation et bonne chance !

La Présidente, Nicole Suisse

N° de passage

272

Mademoiselle, Monsieur, Cher Professeur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation dans le cadre de notre concours de danse organisé, par l'Association Régionale de Danse Rhône-Alpes (A.R.D.R.A.) les

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 à Bourg En Bresse

Théâtre 11 place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse

PARTICIPATION AU CONCOURS ARDRA 2025

CANDIDAT(S) : **PALLIET Maïa**

NATURE : **Individuel**

STYLE : **Jazz Moder'Jazz**

CATEGORIE : **Moyen Espoir**

VOTRE ECOLE DE DANSE : **Ascendance**

VOTRE PROFESSEUR : **Valérie TOURNIER**

PARTICIPANT(S) : **PALLIET Maïa (14 ans)**

CONVOCATION le **Dimanche 5 janvier à 9H15**


**Tous les candidats doivent se présenter
à la salle Geoffray (en haut de l'escalier extérieur derrière le Théâtre)**

La convocation leur sera demandée à leur arrivée.

- **Vous ne pourrez pas accéder aux loges avant l'heure de votre convocation, merci de ne pas vous présenter en avance.**
- **Les candidats seront encadrés par une personne désignée par l'ARDRA, chargée d'accueillir et de ramener tout le groupe d'une même catégorie.**
- Après le passage de chaque catégorie, les parents récupéreront leurs enfants en salle Geoffray (accès par l'escalier extérieur derrière le Théâtre).
- Tout candidat non présent sur le plateau lors de l'appel de son numéro sera considéré comme absent sans remboursement des sommes versés.
- Seuls les professeurs sont autorisés à accompagner les candidats dans les loges.
- Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise dans les coulisses.
- Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les coulisses.
- La remise de prix se fera sur scène, « en tenue de scène ».
- Pour le respect des candidats sur scène, merci de **limiter les allées et venues en salle de spectacle.**
- L'ARDRA ne pourra être tenue responsable des retards intervenant dans le cadre des passages.
- L'ARDRA ne peut être tenue responsable des vols ou dégradations d'effets personnels durant le concours.
- Une équipe de bénévoles sera à votre disposition pour vous informer et vous guider,
MERCI DE LES RESPECTER ainsi que le personnel du Théâtre.
- **Les professeurs sont responsables de l'état de propreté des loges après leur départ.**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une bonne préparation et bonne chance !

La Présidente, Nicole Suisse



N° de passage

363

Mademoiselle, Monsieur, Cher Professeur,

Nous avons le plaisir de vous confirmer votre participation dans le cadre de notre concours de danse organisé, par l'Association Régionale de Danse Rhône-Alpes (A.R.D.R.A.) les

Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025 à Bourg En Bresse

Théâtre 11 place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse

PARTICIPATION AU CONCOURS ARDRA 2025

CANDIDAT(S) : **Chloé & Louane**

NATURE : **Duo**

STYLE : **Jazz Moder'Jazz**

CATEGORIE : **Niveau 3 duo**

VOTRE ECOLE DE DANSE : **Ascendance**

VOTRE PROFESSEUR : **Valérie TOURNIER**

PARTICIPANT(S) : **Chloé & Louane**

CONVOCATION le **Dimanche 5 janvier à 16H30**

**Tous les candidats doivent se présenter
à la salle Geoffray (en haut de l'escalier extérieur derrière le Théâtre)**

La convocation leur sera demandée à leur arrivée.

- **Vous ne pourrez pas accéder aux loges avant l'heure de votre convocation, merci de ne pas vous présenter en avance.**
- **Les candidats seront encadrés par une personne désignée par l'ARDRA, chargée d'accueillir et de ramener tout le groupe d'une même catégorie.**
- Après le passage de chaque catégorie, les parents récupéreront leurs enfants en salle Geoffray (accès par l'escalier extérieur derrière le Théâtre).
- Tout candidat non présent sur le plateau lors de l'appel de son numéro sera considéré comme absent sans remboursement des sommes versés.
- Seuls les professeurs sont autorisés à accompagner les candidats dans les loges.
- Aucune personne étrangère à l'organisation du concours ne sera admise dans les coulisses.
- Les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les coulisses.
- La remise de prix se fera sur scène, « en tenue de scène ».
- Pour le respect des candidats sur scène, merci de **limiter les allées et venues en salle de spectacle.**
- L'ARDRA ne pourra être tenue responsable des retards intervenant dans le cadre des passages.
- L'ARDRA ne peut être tenue responsable des vols ou dégradations d'effets personnels durant le concours.
- Une équipe de bénévoles sera à votre disposition pour vous informer et vous guider,
MERCI DE LES RESPECTER ainsi que le personnel du Théâtre.
- **Les professeurs sont responsables de l'état de propreté des loges après leur départ.**

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous souhaitons une bonne préparation et bonne chance !

La Présidente, Nicole Suisse

